

DEESARH – DIPLOME EUROPEEN D'ETUDE SUPERIEURES D'ASSISTANT EN RESSOURCES HUMAINES (NIVEAU BAC+3)

DEESARH est un Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de la FEDE, la Fédération Européenne des Écoles. Ce diplôme est reconnu au plan européen. Le DE ES a pour but de permettre aux étudiants issus d'un cycle Bac +2 d'acquérir les compétences pour passer d'un niveau technicien supérieur à celui de cadre. Il sanctionne une troisième année d'études supérieures.

Rythme

- 4 jours en entreprise et 1 journée en formation
- 3 jours de séminaire mensuel

Conditions d'admission:

- Être titulaire du BAC ou d'un diplôme de niveau équivalent et avoir suivi une formation équivalente au BTS ou au DUT.

Objectifs :

- Savoir élaborer et administrer un plan de formation.
- Réaliser un plan de recrutement.
- Rédiger et publier des offres d'emploi.
- Etablir la paie.
- Rédiger et publier des offres d'emploi.
- Participer à la réalisation du bilan social.

Débouchés possibles:

- **Assistant(e) Ressources Humaines:** il a un rôle d'interface entre la direction des ressources humaines (RH) et les différents collaborateurs de l'entreprise. Dans le service des RH, c'est lui qui assure la gestion courante ; il établit les déclarations auprès des organismes sociaux, les fiches de paie et les contrats de travail. Il peut aussi s'occuper de recrutement ou de la formation du personnel non-cadre. L'assistant des Ressources Humaines peut participer à l'établissement du bilan social et des tableaux de bord de l'entreprise et procéder à des études concernant le personnel
- **Responsable formation:** il fait l'inventaire des besoins en formation, des salaires, en fonction de l'évolution économique et sociale de l'entreprise. De manière plus générale, il construit un plan de formation dans lequel il va inclure toutes les actions à engager à plus ou moins long terme. C'est lui qui va établir le calendrier et sélectionner les centres de formation (externes ou internes). Il est également chargé de négocier avec la direction et les partenaires sociaux le contenu et le budget du plan de formation.
- **Responsable Ressources Humaines:** il assure le recrutement et la gestion du personnel en fonction de la stratégie de l'entreprise. Il détermine les budgets prévisionnels correspondants. Il assiste ou représente l'employeur dans les rencontres avec les salariés ou leurs représentants. Le responsable des ressources humaines travaille sur les mouvements du personnel, les coûts salariaux, les conflits sociaux et la législation sociale ...

Le programme :

- Culture et Citoyenneté Européenne
 - L'Europe, une histoire et une géographie
 - Les institutions et le droit communautaires Les grands enjeux de l'Europe

- Apprentissage d'une langue Vivante Européenne

- Techniques Professionnelles
 - Gestion des ressources humaines et politiques de recrutement
 - Droit du travail
 - La paie
 - La formation
 - La gestion des conflits ...